Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [2]

Artikel: Le sottisier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277464

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE SOTTISIER

Le « Petit ABC des métiers », publié par La Mobilière Suisse, mérite une place de choix au tableau d'honneur de notre sottisier. Il comporte deux éditions : une pour les garçons, une pour les filles. Dès la première page, le ton est donné : édition pour les garçons : « Chacun d'entre vous se souvient sans doute du temps où il rêvait de devenir ambulancier, agent de police, vétérinaire ou pilote... ». Edition pour les filles : « Chacune d'entre vous se souvient sans doute du temps où elle rêvait de devenir infirmière, maîtresse d'école, coiffeuse ou comédienne... ».

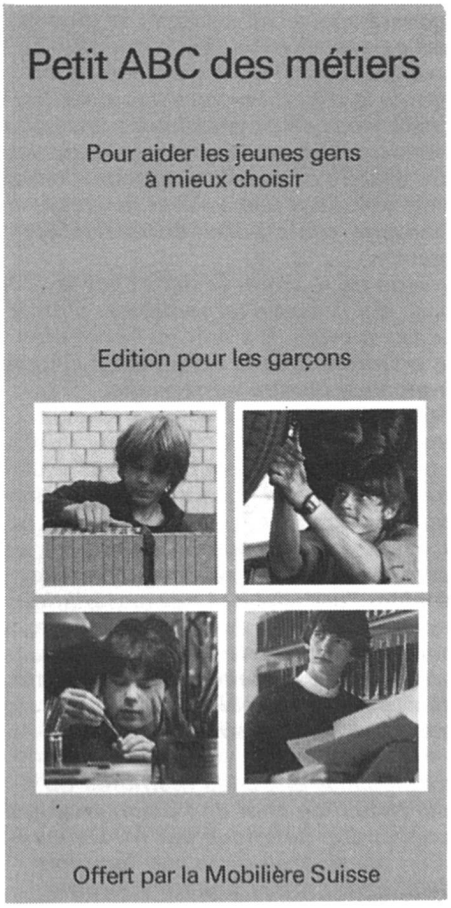

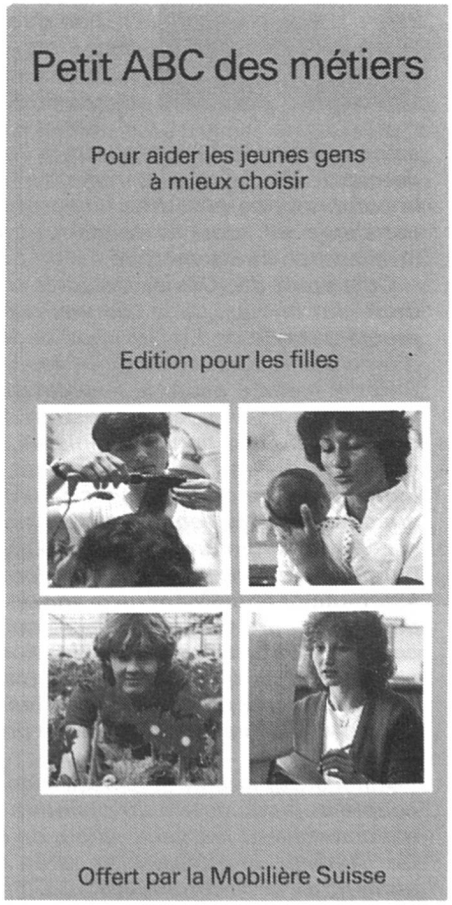

Ça promet pour la suite... et la suite, effectivement, ne manque pas de sel. 276 professions sont proposées aux garçons, 204 aux filles. Mais le plus stupéfiant est que 155 des professions proposées aux garçons ne sont pas proposées aux filles, et 91 des professions proposées aux filles ne sont pas proposées aux garçons. Même en admettant que certaines professions attribuées seulement à un sexe sont comparables aux professions correspondantes attribuées à l'autre sexe (par exemple steward et hôtesse de l'air, agriculteur et paysanne), le véritable apartheid professionnel que traduisent ces chiffres fait dresser les cheveux sur la tête.

Passe encore qu'on n'invite pas ces demoiselles à devenir instructeur à l'armée (et encore, certaines y trouveront à redire !) ; qu'on les exclue des métiers de bûcheron ou de ramoneur, déjà investis par les filles, en leur réservant en revanche le monopole de métiers tels que blanchisseuse ou employée de maison, est déjà plus saumâtre (de même que l'absence de « jardinier d'enfant » sur la liste masculine) ; mais, les véritables énormités de ces brochures sont ailleurs.

Citons, parmi les métiers exclusivement masculins : archéologue, cinéaste, hôtelier, physicien, sociologue. Et, parmi les métiers exclusivement féminins : danseuse (pauvre Noureiev !), mannequin (à quelle race appartiennent donc les beaux garçons qu'on voit dans les revues de mode ?), pédicure (tout le personnel masculin de Scholl, à la porte !), potière...

Et, pour terminer en beauté, imaginons le petit choc qu'aura la future apprentie en découvrant que, après « tisserand » et « tisserande », présents sur les deux listes, figurent respectivement, sur celle de son frère et sur la sienne, « tôlier en carrosserie » et « toiletteuse pour chiens ! ».

EGALITE

Côté sérieux, lisez Delacrétaz (cf. éditorial p. 3) ; côté piteux, lisez le nommé Diogène, qui signe dans « Opinions », journal d'entreprises de la Suisse romande, numéro de décembre, une diatribe à l'ironie éculée intitulée « Ah ! les femmes... » « ... Il y a une chose qui est une invention stupide et une fiction : c'est l'égalité des sexes et l'unisexe, alors que les différences sont un attrait. Notre époque a voulu se distinguer en créant la femme juridique qui devient la femme robot aux dépens de la femme tout court... »

C'est pas parce que c'est réchauffé que ça se digère mieux. C'est pourquoi nous vous épargnons la suite. Vous pouvez la reconstituer vous-mêmes sans risque d'erreurs : il y a Elisabeth Kopp, le service militaire obligatoire et les « talents innés ». Beurk !

Après ça, qu'avons-nous donc besoin d'un nouveau droit matrimonial ?